



Destructeur de dépôts verts

Concentré à diluer



TOITURES, MURS & SOLS

TRAITER

Fabriqué en FRANCE



- Élimine dépôts verts, lichens, algues.
- Efficace dès 24h, même s'il pleut le lendemain.
- Sans rinçage⁽²⁾.
- Ne tache pas.

Jusqu'à⁽¹⁾ 1L = 200m²

- Détruit dépôts verts, lichens et algues (vertes, bleues, rouges et diatomées).
- Agit dès les premières 24h et reste actif même s'il pleut le lendemain.
- Ne tache pas.
- Ne contient pas de Javel.
- N'altère pas le fonctionnement d'un récupérateur d'eau.
- Peut être recouvert par une peinture ou un enduit.

PARFAITEMENT ADAPTÉ À TOUS LES SUPPORTS VERTICAUX ET HORIZONTAUX RESISTANTS À L'EAU : Béton, tuile, terre cuite, crépi, aluminium, clin PVC, enduits, ciment, polycarbonate, shingles (ne pas utiliser de nettoyeur haute pression), plastique, zinc, ardoises, fibres-ciments, pierre, briques, plâtres, supports peints (faire une touche d'essai au préalable), bac acier inoxydable, bois (chêne, pin, composite), marbres, carrelages, asphalte, polyester, pavés autobloquants.

MODE D'EMPLOI

Gratter préalablement les dépôts verts épais. Appliquer par temps sec (de préférence de mai à septembre). Appliquer sur la totalité de la surface à l'aide d'un arrosoir, d'un pulvérisateur de jardin ou d'un nettoyeur haute pression. Dosage optimal: 1L pour 20L d'eau. 1L pour 30L pour un nettoyeur haute pression. Dosage pour dépôts verts légers: 1L pour 50L d'eau. Ne pas rincer la surface juste après traitement, laisser agir le produit jusqu'à noircissement des dépôts verts, lichens et algues. Éliminer les résidus par brossage ou balayage ou grâce à un nettoyeur haute pression. Sur les zones très exposées ou si des taches jaunes orangés apparaissent, nettoyer au jet d'eau et renouveler l'application. Usage ponctuel. Usage extérieur. Usage curatif.

RECOMMANDATIONS

Pour stopper l'efficacité biocide, rincer les supports traités. Ne pas pulvériser sur les pelouses, plantes et fleurs. Éviter le ruissellement vers une fosse septique et les bassins à poissons. Utiliser par temps sec. Renouveler l'opération en cas de pluie survenue avant le noircissement complet des dépôts verts. Bien rincer le matériel à l'eau après emploi. Faire une touche d'essai sur une partie cachée pour vérifier la réaction du support (notamment sur les supports peints). Appliquer sur la surface à traiter de manière uniforme et sans surcharger. Une fois le produit appliqué, la surface peut être glissante. Eloigner les animaux domestiques durant la durée du traitement. N'utiliser que pour l'usage prévu.

COMPOSITION

CHLORURE DE DIDÉCYLDIMÉTHYL-AMMONIUM (CAS 7173-51-5): 320g/kg (TP N°02). Désinfectants. Effet curatif. Type de préparation : suspension concentrée (SC). Date de péremption et N° de lot : voir inscription sur l'emballage.

PRÉCAUTIONS

Contient : CHLORURE DE DIDÉCYLDIMÉTHYLAMMONIUM. DANGER. Liquide et vapeurs inflammables. Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage. EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau (ou se doucher). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Éliminer l'emballage et son contenu en accord avec la réglementation nationale en vigueur. L'emballage souillé et le produit non utilisé doivent être éliminés en déchetterie.

- (1) Rendement donné à titre indicatif
- (2) Si zone très exposée : nettoyer au jet d'eau et renouveler l'opération

e1L



Un doute ? Un conseil ? www.starwax.fr
Fabriqué en FRANCE
S.A.S. BRUNEL - CS 80206
F 59445 WASQUEHAL cedex
0 800 09 2000
Service & appel gratuits



Avec Starwax, vous avez la certitude d'un résultat impeccable !

✓ Pour répondre à toutes vos problématiques d'entretien, nous développons en France des produits de qualité qui ont fait notre réputation depuis plus de 70 ans.



✓ Nous souhaitons vous apporter des formules spécifiques, aux actions ciblées, ainsi que des solutions innovantes, pratiques et efficaces, qui facilitent votre quotidien.

Vous pouvez retrouver toute notre expertise sur :

www.starwax.fr

✓ Notre service consommateurs est également à votre écoute pour vous conseiller les meilleures solutions.

